

Faites une synthèse de l'ensemble des textes du dossier en mettant en évidence les transformations qui résultent de la numérisation des textes.

TEXTE 1

Thierry PECH, « La lente gestation du livre numérique », *Alternatives économiques*, n° 289, mars 2010, pp. 50-51.

[...]

Les atouts du livre numérique

L'e-book présente a priori de nombreux avantages économiques. À commencer par l'élimination des coûts du papier et de l'impression. Dans le cas d'un roman ou d'un essai, ceux-ci représentent environ 8 % du prix de vente pour un tirage moyen.

A cette économie, s'ajoute la suppression de la gestion des stocks et des retours. Le commerce du livre physique suppose en effet que l'éditeur imprime un nombre d'exemplaires suffisant pour servir le marché. Une partie de ce tirage est achetée par les libraires au moment de la publication et mise en place dans leurs magasins. Le reste est stocké par le distributeur pour pouvoir les réapprovisionner ultérieurement. Mais les libraires ont, plusieurs mois durant, la possibilité de retourner les exemplaires invendus à l'éditeur, qui doit alors les leur rembourser (ces retours avoisinent aujourd'hui 27% du tirage en moyenne).

Ce dispositif a deux conséquences. La première est que l'éditeur reste longtemps sans savoir combien d'exemplaires il a effectivement vendus tout en continuant à servir le titre pour qu'il ne soit pas épuisé. La seconde est qu'il doit constituer des provisions pour couvrir les retours éventuels. De fait, la facturation des exemplaires mis en place dans les librairies au moment de la publication s'apparente à une avance de trésorerie. Si l'éditeur sous-estime la quantité des retours possibles et dépense cet argent, le jeu peut alors se compliquer pour lui...

Avec le livre numérique, ces risques disparaissent : celui-ci étant reproductible et transportable instantanément, l'éditeur peut s'ajuster en temps réel à la demande. La notion même de livre épuisé n'ayant dès lors plus de sens, il pourrait aussi en profiter pour valoriser des titres anciens peu rentables : alors qu'il faut souvent plus de 1 500 acheteurs pour rentabiliser l'imprimé, quelques centaines suffisent à une version numérique.

La dématérialisation permet également de réduire les coûts de diffusion-distribution. De la rémunération des représentants qui assurent la promotion des titres auprès des libraires, jusqu'à la commission de ces derniers, en passant par la logistique, ces coûts représentent en moyenne 53 % du prix du livre. Or, avec le numérique, plus besoin de camions, d'entrepôts ou de colis. A la limite, plus besoin de libraires : un grand portail sur internet peut très bien faire l'affaire. Les coûts de distribution pourraient ainsi chuter de 40 % à 50 % (la commission d'Apple Store, la plate-forme de vente d'Apple, notamment pour la musique, n'est « que » de 30 %).

Le lecteur aussi pourrait y trouver son compte. Sa bibliothèque deviendrait portable. Il pourrait accéder en quelques clics à des dizaines de milliers d'œuvres, y compris celles que la rareté des exemplaires physiques réservait hier encore à une petite élite d'érudits. Et tout cela à des prix plus modestes : les livres numériques disponibles à l'achat sur les plateformes françaises sont déjà en moyenne 25 % moins chers que leurs cousins imprimés. Compte tenu des marges dégagées par la baisse des coûts, cette tendance se poursuivra certainement si le marché s'ouvre.

[...]

TEXTE 2

Roger CHARTIER, *Le livre en révolutions, entretiens avec Jean Lebrun*, Textuel, 1997.

Avec le texte électronique, un très vieux rêve de l'humanité qu'on pourrait résumer en deux mots, universalité et interactivité, semble enfin à la portée de notre œil et de notre doigt. Les Lumières, qui pensaient que Gutenberg avait apporté aux hommes une promesse d'universel, cultivaient une manière d'utopie. Elles imaginaient pouvoir, à partir des pratiques privées de chacun, construire un espace d'échange critique des idées et des opinions. Ce dont rêvait Kant était que chacun soit à la fois lecteur et auteur, qu'il émette des jugements sur les institutions de son temps, quelles qu'elles soient, et qu'en même temps il puisse réfléchir au jugement porté par les autres. Ce qui était permis autrefois uniquement par la communication manuscrite ou la circulation des imprimés trouve aujourd'hui un support autrement puissant avec le texte électronique.

Premier exemple d'application, puisé dans un type d'entreprise cher aux Lumières : l'encyclopédie.

Ce qui se joue dans toute entreprise encyclopédique donne une force particulière au texte électronique. Pour la première fois, dans le même support, le texte, l'image et le son peuvent être conservés et communiqués. Immédiatement, toute réalité du monde sensible peut être appréhendée à travers différentes figures de sa description, de sa représentation ou de sa présence. Il y a là une puissance propre du média électronique pour le projet encyclopédique. D'autant que, dans le support électronique, on peut trouver une traduction de l'inspiration qui a caractérisé les grands projets encyclopédiques : l'universelle disponibilité des mots énoncés et des choses représentées devient possible.

Ensuite, dans les projets encyclopédiques, il y avait l'idée de l'organisation, du classement et de l'ordre. Là encore, grâce aux instruments de recherche tels qu'ils existent à l'intérieur des univers de textes, d'images ou de sons que produit l'électronique, ces fonctions sont bien mieux assurées que dans les cahiers de lieux communs de la Renaissance ou les arbres encyclopédiques du type de celui qui ouvre le « Tableau des connaissances » dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Une nouvelle ressource technique donne une réponse puissante à des problèmes difficiles à résoudre auparavant. L'encyclopédie est en concordance avec la révolution électronique, bien davantage que d'autres types de textes dont on peut penser qu'ils resteront liés à la communication par le livre imprimé et aux gestes qu'il suppose.

Second exemple, toujours puisé parmi les formes les plus chères du XVIII^e siècle : la revue ou la gazette, qu'on nomme maintenant journal.

Certes, pour les publications quotidiennes ou hebdomadaires, on maintient toujours une sortie sur papier, qui est le journal lui-même, mais, pour certaines revues, cette sortie n'existe plus. La composition sur écran, la transmission au lecteur, la réception, la lecture et le stockage dans la mémoire informatique sont effectués sans qu'à aucun moment il n'y ait inscription sur le papier : cela devient une réalité dans la microédition et rien n'interdit de penser qu'un jour cela se généralisera. Je collabore au Monde, qui est évidemment toujours un imprimé toujours un journal sur papier. Mais puisque les articles sont écrits sur ordinateur, puis

transmis à la mémoire électronique du journal et, à partir de cette mémoire, imprimés à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, pourquoi ne pas penser qu'un jour cette composition électronique du journal sera directement reçue et lue sur un écran, au moins par une partie des lecteurs ?

TEXTE 1

Jean CLÉMENT, « La littérature au risque du numérique », *Document numérique*, 2001/1-2, Vol. 5, p. 113-134.

L'article complet est consultable à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=DN&ID_NUMPUBLIE=DN_051&ID_ARTICLE=DN_051_0113

[...]

La fin de la bibliothèque ?

La numérisation des textes a également pour conséquence leur « déterritorialisation ». Ce mouvement, déjà amorcé sur les premiers supports magnétiques, s'est accéléré avec la popularisation du réseau internet. Désormais les textes ne sont plus seulement dans les livres et dans les bibliothèques, ni sur un disque dur ou un cédérom, ils circulent sur les réseaux, ils sont devenus « nomades ». A la différence des livres toujours soumis à des contingences matérielles incontournables de diffusion et de communication, les textes numériques s'affranchissent des distances et des dispositifs lourds de la chaîne éditoriale. Un roman de huit cents pages se duplique en quelques secondes et s'expédie à l'autre bout du monde en quelques minutes. Pour lire un texte, il n'est plus besoin d'en passer par les médiateurs habituels du livre. Sur l'internet, des auteurs, comme Stephen King diffusent eux-mêmes leurs œuvres. Des associations comme Gutenberg aux Etats-Unis ou l'ABU (association de bibliophiles universels) en France mettent à contribution les internautes pour constituer des fonds textuels en libre accès. Des sites de référence comme Athena dressent des catalogues interactifs des textes disponibles à travers le monde. Des libraires font de la vente en ligne et des éditeurs expédient à leurs clients des ouvrages numériques.

Mais en sortant de la bibliothèque, le livre perd une partie de son identité. C'est en effet dans sa relation aux autres livres de la bibliothèque que s'apprécie sa place dans la production des savoirs et sa valeur patrimoniale. Or cette relation n'est pas du ressort du seul lecteur. Elle est construite, organisée par les bibliothèques. L'historien du livre Roger Chartier a bien montré combien les tâches de recension, de classement et d'assignation des textes ont façonné au cours des siècles un « ordre des livres » qui structure les connaissances. A toutes les étapes de la filière livre, la numérisation bouleverse cette économie ancienne du livre. Les rapports entre le lecteur, l'auteur, l'éditeur, le bibliothécaire ou le libraire doivent être entièrement repensés.

Confronté à la dispersion et à la disparité des sources de lecture, le lecteur éprouve parfois durement le manque de repères topologiques et qualitatifs. L'utilisation des moteurs de recherche, si elle permet de retrouver les textes à partir de mots-clés ou de chaînes de caractères, produit beaucoup de « bruit » et n'apporte aucune indication sur leur valeur. Seuls les « portails » de référence offrent une vision organisée et hiérarchisée d'une partie de la masse des textes disponibles. En jouant le rôle de bibliothèque virtuelle, ils contribuent à remettre un peu d'ordre au sein d'un univers passablement désorganisé.

La vraie nouveauté, cependant, n'est pas dans les tentatives de reconstitution de la bibliothèque traditionnelle fondée sur une organisation a priori et hiérarchisée des savoirs, mais dans la constitution d'une structure en réseau qui permet de reconfigurer l'ensemble des documents selon une très grande variété de parcours répondant à des logiques qui tiennent mieux compte des préoccupations des lecteurs. Cette structure réticulaire, théorisée dès 1945 par Vannevar Bush puis par Ted Nelson en 1965 sous le nom d'hypertexte, est constituée de « nœuds » (les textes) et des liens qui les relient entre eux et que le lecteur peut activer ou non au cours de sa lecture. Sur le modèle de l'encyclopédie classique dont il s'inspire, l'hypertexte électronique est libéré de la linéarité des pages du livre et des

contraintes de son volume, il se donne à lire par unités « discrètes » reliées entre elles selon des configurations variables .

Ce dispositif a pour corolaire une fragmentation des textes et de la lecture. Affranchi de son assujettissement à l'ordre séquentiel des pages et de la linéarité du discours de leur auteur, le lecteur peut, à chaque fois qu'un lien se présente, bifurquer vers d'autres textes au gré de ses centres d'intérêt, consulter des informations complémentaires ou s'engager dans une dérive qui l'emportera parfois très loin du texte initial. En s'en remettant pour sa lecture à la liberté du lecteur, l'hypertexte déconstruit l'ordre du texte et dépossède son auteur d'une partie de son autorité et de son intention auctoriale. Sur le web, en particulier, aucun mécanisme satisfaisant ne permet de donner un sens a priori aux parcours d'un lecteur susceptible de passer sans transition d'un auteur à un autre au beau milieu d'un texte. Même dans les cas, plutôt rares, d'un auteur unique organisant son discours en hypertexte, il est impossible à ce dernier de prévoir tous les contextes dans lesquels un fragment sera lu.

Ce nouveau mode de lecture peut être approprié à des textes informatifs, mais il semble mal convenir à l'exercice d'une pensée qui nécessite continuité et patience. Apparenté au zapping télévisuel, il fait craindre à certains les dangers d'une « hypolecture ». En réalité, nous sommes au début d'une ère nouvelle et de nouvelles formes discursives devront être inventées pour que l'hypertexte trouve sa légitimité dans l'espace d'écriture ainsi ouvert.

TEXTE 2

**Robert DARNTON « Nous risquons de perdre la mémoire collective »,
Le Monde, édition du 20/03/2010**

(Spécialiste de l'histoire du livre et des Lumières, l'historien américain Robert Darnton pense que, au-delà de la bataille texte imprimé - livre électronique, Il faut s'inquiéter de la meilleure manière de préserver le patrimoine écrit)

[...]

Dans votre livre «The Case for Books : Past, Present and Future », qui paraîtra dans quelques mois aux éditions Gallimard, vous montrez que Google dit proposer une bibliothèque numérique, mais que c'est en fait une librairie, une entreprise commerciale.

C'est vrai. Il est dangereux que ces moyens nouveaux de communication soient monopolisés par une société commerciale. Donc, je suis à la fois optimiste, quand je vois les possibilités que ces moyens nouveaux offrent à la recherche pour aborder des aspects inconnus du passé, et d'autre part je suis, je ne dirais pas pessimiste, mais très inquiet concernant le danger de monopole et la commercialisation du savoir.

Je pars de ma réflexion sur le livre au temps des Lumières et de ses idéaux, pour faire la liaison avec le présent. The Case for Books a suscité un débat, car je m'interroge sur le monopole de Google et sa logique de profit. Certes, pour l'heure, on distingue bien les livres du domaine public, accessibles gratuitement sur Google Books, et les livres sous droits, pour lesquels il faut payer le droit d'accès. Mais, en dépit de l'idéologie du bien public et de la gratuité qu'affiche Google, rien ne garantit qu'une entreprise en situation de monopole ne décidera pas un jour d'imposer des droits d'accès ou des prix de souscription considérables. Quand une entreprise comme Google regarde une bibliothèque, elle y voit moins un temple du savoir qu'un gisement de contenus à exploiter commercialement.

Mais, contre cela, les grandes bibliothèques, comme l'Harvard University Library, que vous dirigez depuis 2007, ne pourraient-elles pas s'unir et rendre accessible une vraie bibliothèque numérique ?

Il faudrait évidemment le faire, ce serait la solution, mais nous n'avons pas les financements. Google les a. Moi, à Harvard, je dispose d'un budget qui est important, mais qui est

loin d'être suffisant pour numériser les seize millions de livres que nous avons. Donc nous avons numérisé des collections spécifiques. En fonction de certains thèmes. Par exemple, les femmes au travail, l'immigration, les épidémies, les découvertes scientifiques...

On a numérisé plusieurs milliers de volumes, On a mis soixante-treize collections de Harvard dans une base de données en libre accès. Tandis que Google prend tout par rayonnages entiers, c'est une sorte de bulldozer. Cela nous n'avons pas pu le faire. D'une part pour des raisons financières, comme je le souligne de nouveau, mais aussi parce que nous avons une autre perspective. Pourtant, je voudrais que toute la bibliothèque d'Harvard soit numérisée et mise à la disposition du public. Alors comment faire? Je n'ai pas encore la réponse.

N'y a-t-il pas un autre problème, celui de la conservation de ce qui s'écrit désormais ailleurs que sur le papier, directement sur le Net ? Le travail que vous venez de faire sur les libelles, « Le Diable dans un bénitier, l'art de la calomnie en France, 1650-1800 » [Gallimard, 696 p., 28 euros, voir le dossier du Monde des livres du 19 février), comment pourra-t-on le faire sur les blogs d'aujourd'hui, et certains sites Internet, qui en sont des sortes d'héritiers, pratiquant aussi la dénonciation, l'atteinte à la vie privée, la calomnie ? Cela dit, ces libelles que vous avez étudiés étaient, dites-vous, un monde perdu, un oubli de l'histoire littéraire. [...] En effet, pour ce qui concerne la recherche future, les blogs écrits aujourd'hui, et d'autres documents, les courriels notamment, disparaissent dans l'air. On a déjà perdu énormément de matériel. Les archives de la NASA ont presque entièrement disparu. En tant que responsable de la bibliothèque d'Harvard, c'est l'un de mes soucis. Certaines choses sont effacées sur le moment, c'est très dommageable. Mais, surtout, ce matériel ne se conserve pas bien. Par exemple, quand on passe d'un système informatique à un autre, certains documents ne sont plus lisibles. Même si le texte électronique est préservé, ce qui n'est donc pas toujours le cas, il faut le trouver dans l'infini du cyberspace. Et on ne peut pas le trouver si on n'a pas ce qu'on appelle les métadonnées suffisantes. Et souvent elles ne sont plus accessibles car on a changé de système, c'est un cercle vicieux. Pour l'historien que je suis, qui fréquente les archives, qui aime la recherche, cette situation est préoccupante.

Cela signifie-t-il qu'il faut imprimer tous ces documents dès qu'ils sont écrits pour les conserver en vue des recherches historiques futures ?

Il n'y a rien de mieux que le noir sur blanc, le texte imprimé. Mais c'est trop vite dit. Prenons la correspondance par courriel. Celle de la présidence de l'université d'Harvard représente à elle seule des millions de documents. On ne peut pas imprimer tout cela. Il faut donc des procédés de préservation, et nous avons un grand laboratoire qui travaille à cette préservation des textes électroniques. C'est fascinant, cela occupe un espace grand comme un pâté de maisons. Il y a là des machines très perfectionnées et très complexes.

Il faut lutter contre la destruction de tout ce qui se conserve beaucoup moins bien que toutes les techniques d'autrefois. Même le microfilm, déjà ancien, a tendance à se dégrader. C'est très fragile et nous risquons de perdre la mémoire collective. Au poste que j'occupe désormais, je fais tout pour qu'on mette en œuvre ces moyens de préservation, et pour qu'on continue à chercher de nouveaux moyens d'assurer la protection de ce nouveau patrimoine. Pour résoudre cette contradiction : vivre dans une société qui produit chaque jour un afflux de données comme jamais, et qu'elles disparaissent.

Propos recueillis par Josyane Savigneau

Question de grammaire

Dans le paragraphe suivant extrait du texte 1 :

« Le lecteur aussi pourrait y trouver son compte. Sa bibliothèque deviendrait portable. Il pourrait accéder en quelques clics à des dizaines de milliers d'œuvres, y compris celles que la rareté des exemplaires physiques réservait hier encore à une petite élite d'érudits. Et tout cela à des prix plus modestes : les livres numériques disponibles à l'achat sur les plates-formes françaises sont déjà en moyenne 25 % moins chers que leurs cousins imprimés. Compte tenu des marges dégagées par la baisse des coûts, cette tendance se poursuivra certainement si le marché s'ouvre. »

1- Relevez et identifiez les formes conjuguées des verbes.

2- Indiquez leur valeur d'emploi.

Question d'orthographe

Quelles sont les valeurs de la lettre t dans la phrase suivante extraite du texte 2 :

« La composition sur écran, la transmission au lecteur, la réception, la lecture et le stockage dans la mémoire informatique sont effectués sans qu'à aucun moment il n'y ait inscription sur le papier : cela devient une réalité dans la microédition et rien n'interdit de penser qu'un jour cela se généralisera. »

Questions de lexique

1- Dans le passage suivant, analysez la formation des mots soulignés.

« Avec le livre numérique, ces risques disparaissent : celui-ci étant reproductible et transportable instantanément, l'éditeur peut s'ajuster en temps réel à la demande. La notion même de livre épuisé n'ayant dès lors plus de sens, il pourrait aussi en profiter pour valoriser des titres anciens peu rentables : alors qu'il faut souvent plus de 1500 acheteurs pour rentabiliser l'imprimé, quelques centaines suffisent à une version numérique.

La dématérialisation permet également de réduire les coûts de diffusion-distribution. »

Robert Darnton ,texte 2

2- Donnez le sens des mots « bruit », « portail » et « hypolecture » dans leur contexte.

« L'utilisation des moteurs de recherche, si elle permet de retrouver les textes à partir de mots-clés ou de chaînes de caractères, produit beaucoup de « bruit » et n'apporte aucune indication sur leur valeur. »

« Seuls les « portails » de référence offrent une vision organisée et hiérarchisée d'une partie de la masse des textes disponibles. »

« Ce nouveau mode de lecture peut être approprié à des textes informatifs, mais il semble mal convenir à l'exercice d'une pensée qui nécessite continuité et patience. Apparenté au zapping télévisuel, il fait craindre à certains les dangers d'une « hypolecture ». »

Français

Sujet 1

ELEMENTS DE CORRECTION

SYNTHESE

Les quatre textes du dossier traitent des récentes transformations culturelles provoquées par le développement de la numérisation des textes.

Les deux premiers textes, « La lente gestation du texte numérique » provenant de la revue *Alternatives économiques*, de Thierry Pech et l'extrait de l'ouvrage, *Le livre en révolutions* de Roger Chartier, analysent les atouts du livre numérique d'un point de vue essentiellement économique pour le texte 1 et plutôt historique et culturel pour le texte 2.

Les deux autres textes, « La littérature au risque du numérique », article extrait des documents numériques du CAIRN de Jean Clément et un extrait de l'article « Nous risquons de perdre la mémoire collective », de l'édition numérique du journal *Le Monde*, par Robert Darnton apportent un regard critique sur les conséquences du développement du livre électronique dans les pratiques des lecteurs ainsi que pour la conservation du patrimoine culturel écrit.

Ces quatre textes invitent donc à s'interroger sur les transformations qui résultent de la numérisation des textes. Tout d'abord se pose la question de la nature des changements introduits dans les pratiques de lecture, ensuite celle des modifications à envisager dans la conservation et la diffusion de la culture.

Que change la numérisation aux pratiques de lecture ? La numérisation des textes permet de substantielles économies de production et de commercialisation ce qui retentit directement sur l'offre faite au lecteur. Les textes sont à la fois moins coûteux et plus accessibles. En effet, comme le précise Th. Pech, la numérisation rend obsolètes les notions de rentabilité ou de rareté d'un titre. Ainsi, des dizaines de milliers de textes numérisés deviennent disponibles. Certains titres sont même proposés en libre accès, ajoute Jean Clément qui précise que, grâce

à l'informatique, les transactions sont immédiates et s'affranchissent de la distance ainsi que des dispositifs lourds de la chaîne éditoriale traditionnelle, qui, fortement affectée par ces changements, doit s'engager dans un effort d'adaptation.

Des perspectives inédites semblent donc s'ouvrir au lecteur. Roger Chartier voit dans cette mutation, la réalisation de l'utopie des Lumières. Elle ouvre, selon lui, non seulement un espace inédit d'échanges critiques des idées et des opinions mais aussi la possibilité d'effectuer plus aisément des recherches approfondies dans tous les domaines de la connaissance. Jean Clément note d'ailleurs une évolution des modes de lecture au profit de la logique du parcours de lecteur. En effet, la lecture sur la toile diffère de la lecture traditionnelle en ce qu'elle autorise l'exploration du sujet au gré des liens hypertextes. Mais, selon J. Clément, la liberté ainsi donnée au lecteur dépossède l'auteur d'une partie de ses prérogatives et de ses intentions.

Ces bouleversements qui affectent la lecture interrogent car les moteurs de recherche ouvrent de nombreuses pistes mais ne permettent pas, pour J. Clément, d'évaluer la qualité et la fiabilité des sources : le lecteur manque de repères et se trouve submergé d'informations qu'il ne peut évaluer. Le risque d'une lecture errante et peu constructive est donc à craindre. J Clément souligne aussi que cette modalité de lecture, centrée sur le parcours de lecteur, est plus adaptée à la recherche d'informations qu'à la lecture de textes destinés à la réflexion.

Que change la numérisation des textes à la conservation et à la diffusion de la culture ? Il semblerait, qu'à certaines conditions, la numérisation permette une mémorisation, un classement et une hiérarchisation des savoirs beaucoup plus efficaces que les supports traditionnels. Elle dépasse, selon R. Chartier, les tentatives de classement encyclopédique de la Renaissance ou des Lumières et rend possible le projet encyclopédique d'une communication simultanée des textes, des images et des sons. Selon lui, les nouveaux outils offrent des possibilités inédites de stockage des savoirs et de recherche. J Clément note, pour sa part, que les « portails » de référence peuvent jouer le rôle de bibliothèques virtuelles et que l'ensemble des données tend à être organisé dans une structure en réseaux.

La communication et la diffusion de l'information sont aussi plus immédiates : les journaux numérisés et les mails, évoqués dans les textes 2 et 4, rendent possible le développement d'un espace d'information et de discussion qui contribue au développement des échanges critiques. Néanmoins, un certain nombre de questions relatives à la conservation et à la diffusion des données restent en suspens. Robert Darnton rappelle que les documents récents qui n'existent que sous forme numérisée sont fragiles et éphémères. Paradoxalement, si les techniques

modernes permettent de numériser et de communiquer des documents anciens elles ne permettent pas de conserver des données récentes. Pour R. Darnton, le meilleur moyen de conservation des textes demeure encore aujourd'hui le texte imprimé. Compte tenu de la quantité des données numérisées qu'il faudrait imprimer et du coût induit, R. Darnton reconnaît qu'il convient de se résigner à des pertes conséquentes.

Les bouleversements informatiques obligent à repenser aussi l'organisation de la culture. Avec la bibliothèque traditionnelle, le livre s'insère dans un réseau de savoirs construits qui lui donne sens. Or, selon J. Clément, la bibliothèque virtuelle prive le livre de ce contexte. Ces changements modifient l'identité du livre et le rapport à la lecture. Il reste donc à reconstruire par le biais des liens hypertextes et des portails de recherche des repères culturels organisés et à repenser l'acte de lecture dans ce nouveau dispositif.

La diffusion des textes pose également question. R. Darnton relève le danger que représente l'intrusion du commerce dans le savoir surtout dans le cas d'entreprises en situation de monopole. Il fait ainsi remarquer que la diffusion de la culture risque d'être entravée ou compromise par les intérêts particuliers et préconise, comme un moindre mal, la numérisation et la diffusion gratuite, à grande échelle, par les institutions culturelles, comme la bibliothèque d'Harvard, des textes hors droits.

Ainsi, les aspects positifs de la révolution numérique, indéniables pour la communauté des lecteurs, sont tempérés par l'émergence de problèmes nouveaux exigeant des solutions inédites.

Questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique

GRAMMAIRE

« Le lecteur aussi **pourrait** y trouver son compte. Sa bibliothèque **deviendrait** portative. Il **pourrait** accéder en quelques clics à des dizaines de milliers d'œuvres, y compris celles que la rareté des exemplaires physiques **réservait** hier encore à une petite élite d'érudits. Et tout cela à des prix plus modestes : les livres numériques disponibles à l'achat sur les plates-formes françaises **sont** déjà en moyenne 25 % moins chers que leurs cousins imprimés. Compte tenu des marges dégagées par la baisse des couts, cette tendance **se poursuivra** certainement si le marché **s'ouvre**. »

Présent de l'indicatif

sont, verbe être, 3^e personne du pluriel

Présent énonciatif correspondant à l'époque actuelle.

s'ouvre, verbe ouvrir, forme pronominale, 3^e personne du singulier.

Employé dans une proposition circonstancielle de condition, ce présent est en corrélation avec le futur simple de la proposition principale et situe le procès dans l'avenir.

Conditionnel présent

pourrait (ligne 1 et 2), verbe pouvoir, 3^e personne du singulier

deviendrait, verbe devenir, 3^e personne du singulier

Ces verbes au conditionnel présent ont une valeur modale et expriment une action possible, encore non réalisée.

Imparfait de l'indicatif

réservait, verbe réserver, 3^e personne du singulier

Cet imparfait de l'indicatif situe le procès dans le passé. Cette valeur temporelle est renforcée par l'expression *hier encore*.

Futur simple de l'indicatif

se poursuivra, verbe poursuivre, forme pronominale, 3^e personne du singulier

Le futur simple, comme son nom l'indique, situe le procès dans l'avenir.

ORTHOGRAPHE

phonogramme		morphogramme
[t]	[s]	morphogramme grammatical
transmission lecture stockage informatique sont (lorsque la liaison se fait) effectués ait (lorsque la liaison se fait) réalité	composition réception inscription microédition	sont • le -t est un composant de la marque de la 3 ^e personne du pluriel -nt ait devient interdit • le -t constitue la marque de la 3 ^e personne du singulier
		Morphogramme lexical
		moment le -t renvoie par dérivation aux mots de la même famille (momentané, momentanément)

LEXIQUE

1- Dans le passage suivant, extrait du texte 1, analysez la formation des mots soulignés.

Les adjectifs *reproductible* (de reproduction) et *transportable* (de transporter) sont formés à l'aide des suffixes *-ible* et *-able* qui indiquent la possibilité (d'être reproduit ou d'être transporté) :

reproduct-ible

transport-able

Remarques

-ible et *-able* sont des formes différentes du même suffixe qui s'adapte au radical (suffixe allomorphe ; on aurait pu trouver aussi *-uble*, comme dans *soluble*)

En ce qui concerne *reproductible*, il s'agit d'une dérivation dite « parasyntétique » puisqu'il faut ajouter en même temps le préfixe (re-) et le suffixe (-ible), **productible* n'existant pas.

L'adverbe *instantanément* est formé à partir de l'adjectif *instantané* avec le suffixe *-ment* :

instantané-ment

L'adjectif *instantané* est lui-même formé à partir du nom *instant*.

Le verbe *rentabiliser* est forgé à partir de l'adjectif *rentable* complété par le suffixe verbal – iser qui indique l'action : *rentabil-iser* (avec une petite modification du radical de l'adjectif)

Le nom *dématérialisation* est formé par suffixation et préfixation :

Il faut partir du radical verbal *dématérialis-* auquel on ajoute :

- à droite, le suffixe *-ation* qui indique l'action ou le résultat de l'action
- à gauche le préfixe *dé-* qui indique l'action ou l'état contraire.

À noter que le verbe *matérialiser* est lui-même formé à partir du nom *matériel* (avec un changement du radical – alternance a/e dans la famille - dû à une dérivation savante fondée sur l'étymon latin **materia*) et du suffixe verbal –iser qui indique l'action.

2- Donnez le sens des mots « bruit », « portail » et « hypolecture » dans leur contexte.

On peut remarquer que les trois mots à étudier se trouvent placés entre guillemets. Dans le cas de « bruit » et de « portail », ces guillemets indiquent que ces deux mots sont employés dans un sens nouveau, encore peu courant. Pour « hypolecture », les guillemets signalent le néologisme.

Le mot *bruit* a ici un sens spécialisé. Il signifie ce qui altère ou perturbe la transmission du message en linguistique et en informatique et désigne dans la phrase d'où il est issu les informations non désirées n'ayant pas de rapport avec l'information recherchée.

Le mot *portail* désigne un site web institutionnel ou spécialisé qui regroupe un ensemble de ressources ou de services centrés sur un domaine ou une communauté particulière.

Hypolecture est formé à partir du préfixe *hypo* qui signifie « au-dessous, en deçà » et qui s'oppose au préfixe *hyper* qui signifie « au-dessus, au delà » qu'on trouve dans *hypertexte*.

Hypolecture désigne une lecture superficielle ou de qualité inférieure.

Français

Corrigé complet du sujet 1 à partir des textes pages 348 à 352 du Hatier Concours CRPE Français

Ce dossier aborde le thème des relations conflictuelles entre le français, langue dominante, et les langues régionales menacées de disparition. Le texte 2, extrait de l'autobiographie de Pierre- Jakez Hélias, *Le cheval d'orgueil*, et le texte 3, tiré de la préface de Jacques Madaule à l'ouvrage de Robert Lafont, *Sur la France*, datent des années soixante dix, moment de prise de conscience des enjeux liés à la préservation du patrimoine linguistique régional. Ils relatent des faits datant du début du 20^{ème} siècle, période durant laquelle la langue française s'impose, pour des raisons sociales et politiques. Les textes 1 et 4 sont plus contemporains. En 2000, dans *Halte à la mort des langues*, Claude Hagège, linguiste et chercheur, s'alarme du phénomène mondial de la disparition des langues dominées. En date de juin 2010, le témoignage de Jacques Fusina, écrivain et poète, rend compte de la vitalité de la langue et de la culture corses. Le dossier permet d'analyser les relations conflictuelles entre le français et les langues régionales. Il éclaire les processus par lesquels le français est parvenu à assurer sa domination et amène à examiner les capacités de résistance des langues dominées.

Les rapports conflictuels entre langue dominante et langue dominée se traduisent par l'imposition d'une violence symbolique. « A l'école, il est interdit de parler breton. » annonce P.-J. Hélias qui, au début du 20^{ème} siècle, a vécu l'apprentissage du français comme une « torture ». Dans ce contexte, la langue dominante s'impose par la contrainte, à coups de « règle » et de « sévères punitions ». Les autres auteurs enregistrent également la manière peu amène dont s'impose la langue dominante.

Cette domination s'explique en partie par une pression idéologique et politique qui reçoit l'adhésion paradoxale de ceux qui la subissent. Les maîtres d'école et les parents, si prompts à punir les enfants récalcitrants, ont eux-mêmes pour langue d'usage le breton, qu'ils contribuent à éradiquer chez leurs descendants, rappelle P.-J. Hélias. Ce paradoxe est aussi relevé par J.Madaule, selon lequel la transmission de la langue occitane a été compromise par ses locuteurs eux-mêmes, qui la considéraient comme un vulgaire « patois », réservé aux incultes. Cette attitude trouve essentiellement son origine dans des facteurs socioéconomiques et le désir d'ascension sociale selon C. Hagège qui observe un comportement similaire de la part de populations immigrantes soucieuses de s'intégrer.

En effet, l'hégémonie socioéconomique de la langue dominante accélère la disqualification de la langue dominée, considérée comme un obstacle à la réussite sociale. Pour stigmatiser l'usage du breton par leurs enfants, les paysans invectivent les fautifs, taxés significativement de « bons à garder les vaches » et de « honte de la famille ». Les conséquences à long terme d'un tel reniement culturel et linguistique se perçoivent dans le récit de J.Madaule à qui parents et grands-parents n'ont transmis ni langue ni culture occitanes : « la gloire et les malheurs de l'Occitanie m'ont laissé parfaitement indifférent durant toute mon enfance et mon adolescence. » Il raille ce mépris de jeunesse qu'il attribue essentiellement à l'ignorance. J.Fusina tire le bilan de la situation actuelle en constatant que les locuteurs corses deviennent minoritaires, surtout parmi les jeunes.

Or, selon C. Hagège, chaque langue est porteuse d'un génie particulier : « même si elle n'est pas l'unique expression de la culture, la langue englobe toutes les autres puisqu'elle les met en mots ». Ainsi, la disparition d'une langue est d'abord fatidique à la culture qu'elle porte. P.-J. Hélias montre, notamment à travers l'exemple de la rédaction, comment le français tient les enfants et leurs maîtres à

distance de la vie du village, de son mode d'expression et de pensée naturels. La perte de la langue s'avère, ensuite, à plus long terme, fatidique pour le patrimoine tout entier. J.Madaule déplore l'absence de véritable transmission patrimoniale, à l'exception de l'œuvre de Mistral, à peine comprise et fait la liste des écrivains d'oc et de leurs œuvres tombés dans l'oubli.

Si le corpus témoigne d'une prise de conscience contemporaine des effets négatifs liés au déséquilibre des rapports entre langue dominante et langue dominée, il permet néanmoins de mettre au jour le pouvoir de résistance des langues dominées et les enjeux de leur préservation

Cette capacité de résistance se trouve tout d'abord dans la langue et le rapport que ses locuteurs entretiennent avec elle. P.-J. Hélias évoque la rébellion larvée des élèves contre le français, avec la complicité tacite de maîtres empressés, hors de l'école, de parler breton : « Après la classe, leur plus grand plaisir est de parler le même breton dans leur famille et avec les gens du bourg. Contradiction ? Pas du tout. Quand ils ont fini d'être des hussards de la République, ils redeviennent des hommes ». En ce début du 20^{ème} siècle, le breton demeure donc, pour tous, la langue du village, seule en phase avec la vie quotidienne. Cette résistance perdure. En effet, selon J.Fusina ou P.-J. Hélias la pratique orale de la langue française, en Corse et en Bretagne, garde l'imprégnation de la langue régionale par l'accent, le lexique et les tournures syntaxiques parfois même par l'usage combiné des deux langues. J. Fusina pense que ces phénomènes linguistiques sont dus à la vigueur de la culture originelle.

Les langues régionales se maintiennent, en effet, plus facilement, d'après C.Hagège, en dépit de l'hégémonie du français et de son statut historique, lorsqu'il existe une volonté politique ou une identité culturelle fortes renforcées par une position géo-politique favorable, ce qui est le cas pour le basque, l'alsacien, le catalan et le corse. Ainsi, la culture littéraire corse traditionnelle, « l'oraliture », reste vivante et nourrit encore aujourd'hui, selon J. Fusina, la création des écrivains corses bilingues ou non. A contrario, J.Madaule montre que, dans une situation moins porteuse, l'on peut être occitan et tout ignorer d'une culture patrimoniale pourtant saluée dans la *Divine Comédie*.

En revanche, lorsque le contexte est propice, la reviviscence de la culture dominée peut s'effectuer par le dialogue productif des langues, notamment au moyen de la création littéraire. C'est le breton que P.-J. Hélias a choisi pour écrire la première version de son autobiographie. De ce point de vue, *Le Cheval d'orgueil* est un titre symbolique pour une œuvre destinée à témoigner de la vigueur de la langue et de la culture bretonnes. Le face à face créatif de deux langues qui se font écho et se répondent est sensible également dans les poèmes de J.Fusina où l'exercice de traduction lie le corse et le français dans une inspiration partagée, ainsi les mots peuvent « [renverser] la pierre du silence et [découvrir] un cri à l'envers qui s'étouffait ».

Les relations entre le français, langue dominante, et les langues régionales ont évolué à mesure que les enjeux socio-politiques ont changé de nature. Au début du 20^{ème} siècle, le français s'est imposé en disqualifiant les langues dominées. Aujourd'hui, on assiste à une prise de conscience progressive des enjeux culturels liés à la préservation de ces langues.